



COVID-19

BILAN DÉCHETS 2020

Qualité et prix du service public pour
l'élimination des déchets

Rédaction : Service environnement

Communauté de Communes de Cèze Cévennes

120 Route d'Uzès prolongée – 30500 Saint-Ambroix



1	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES	
	Présentation	3
	Organisation du service des déchets ménagers.....	3
	Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire	4
2	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	
	Gestion des ordures ménagères et assimilées	5
	Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères	6
3	COLLECTE SÉLECTIVE	
	Gestion de la collectivité sélective.....	7
	Collecte du verre	7
	Collecte du papier et papier-cartonnettes	9
	Collecte des emballages	9
	Coûts et recettes : collecte papiers et emballages.....	10
4	LES DÉCHÈTERIES	
	Gestion des déchèteries	12
	Collecte en déchèterie : Tonnage	13
	Coûts de gestion et recettes	13
5	BILAN GESTION DES DÉCHETS	
	Coûts de gestion des déchets et recettes.....	15
6	COMPARATIF 2018-2020	
	18

1

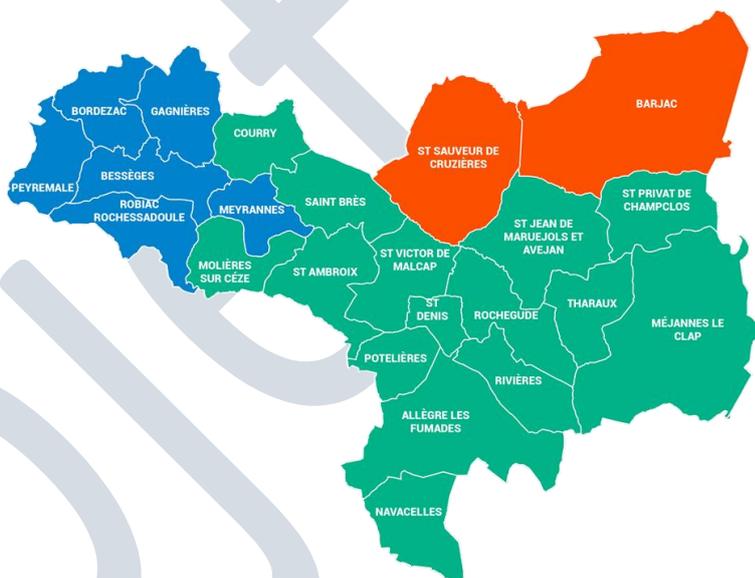
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

Présentation

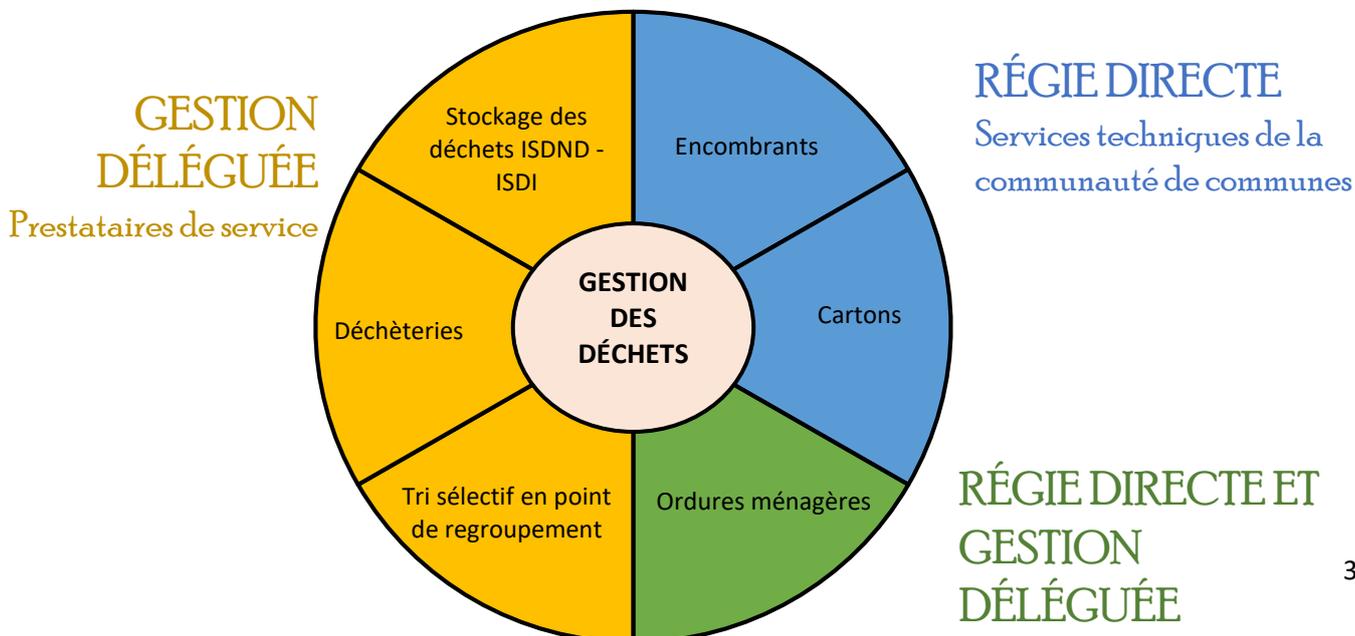
La communauté de communes de Cèze Cévennes, formée de 23 communes, se situe au Nord du Gard, et inclut une commune du Sud de l'Ardèche.

Organisation du service des déchets ménagers

Le service public d'élimination des déchets des ménages se compose de deux missions, la collecte et le traitement, qui se font sur notre collectivité de manière différentielle selon trois zones du territoire (voir carte). Cette hétérogénéité de fonctionnement du service public des déchets s'explique par plusieurs facteurs : un héritage d'un fonctionnement antérieur à la création de la communauté de communes de Cèze Cévennes, la complexification de la gestion des déchets, la volonté d'optimisation du service, le développement de collectes sélectives et des déchèteries.



Pour gérer le service public des déchets ménagers, la collectivité a le choix entre la gestion directe ou la gestion déléguée. Dans le premier cas, la collectivité décide d'internaliser le service en assumant les dépenses d'équipements (bacs, camions...) ainsi que l'exploitation du service (personnel territorial). Dans le second cas, la conception, la réalisation et l'exploitation du service sont assurées par des entreprises extérieures, régies par le code des marchés publics.



Collecte et traitement des déchets suivant de la zone du territoire

COLLECTE

	1		2		3
Papiers, journaux, cartonnettes, emballages	Sté Cévennes Déchets		Sté Cévennes Déchets		Suez Sté Vial groupe Mineris
Verres	Sté Vial groupe Mineris				
Ordures ménagères	Régie communale Bessèges		Sté SITA	Sté Sonzogni	Sté Sonzogni

Courry, Molières sur Cèze, St Brès, St Ambroix

Autres communes de la zone 2

TRAITEMENT

	1		2		3
Papiers, journaux, cartonnettes, emballages	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)		Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)		Sté Plancher environnement à Lavilledieu (07)
Verres	Centre de traitement de Vergèze (30)				Sté IPAQ Lavilledieu (07)
,Ordures ménagères	Sté Jouvert ISDND de Bordezac (30)		Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)		SICTOBA – ISDND de Grospierres (07)

DÉCHÈTERIE

	1		2		3
Haut de quai	Sté Jouvert sous-traitant de Cévennes déchets		Sté Sonzogni sous-traitant de Cévennes déchets		SICTOBA
Bas de quai			Cévennes déchets		
	Bessèges		Saint Victor de Malcap		Barjac

Au-delà des missions de collecte et de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes encourage la pratique du compostage individuel en fournissant aux personnes du territoire qui le souhaitent des composteurs au prix de 20 €.

2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des ordures ménagères et assimilées

La collecte des ordures ménagères s'effectue de manière différente sur le territoire ; en porte à porte ou en points de regroupement. La majorité de la collecte s'effectue en bacs de regroupement de 660 L, certains quartiers sont dotés de bacs individuels, d'autres encore déposent simplement leurs déchets en sacs qu'ils placent dans la rue devant leur habitation le jour de la collecte.

La collecte des ordures ménagères et assimilées assurées :

par des prestataires

Suez pour les communes de Courry, Molières sur Cèze, Saint Ambroix et Saint Brès ;

Société SONZOGNI Environnement pour les communes d'Allègre les Fumades, Barjac, Méjannes le Clap, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint Denis, Saint Jean de Maruéjols et Avéjean, Saint Privat de Champclos, Saint Sauveur de Cruzières, Saint Victor de Malcap et Tharoux ;

JOUVERT pour les communes de Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule.

en régie communale

Pour la commune de Bessèges

Une fois collectées les ordures ménagères sont dirigées vers :

L'usine de tri-mécano biologique de Salindres gérée par le SMIRITOM

Pour les déchets des communes d'Allègre les Fumades, Courry, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint Ambroix, Saint Brès, Saint Denis, Saint Jean de Maruéjols, Saint Privat de Champclos, Saint Victor de Malcap et Tharoux ;

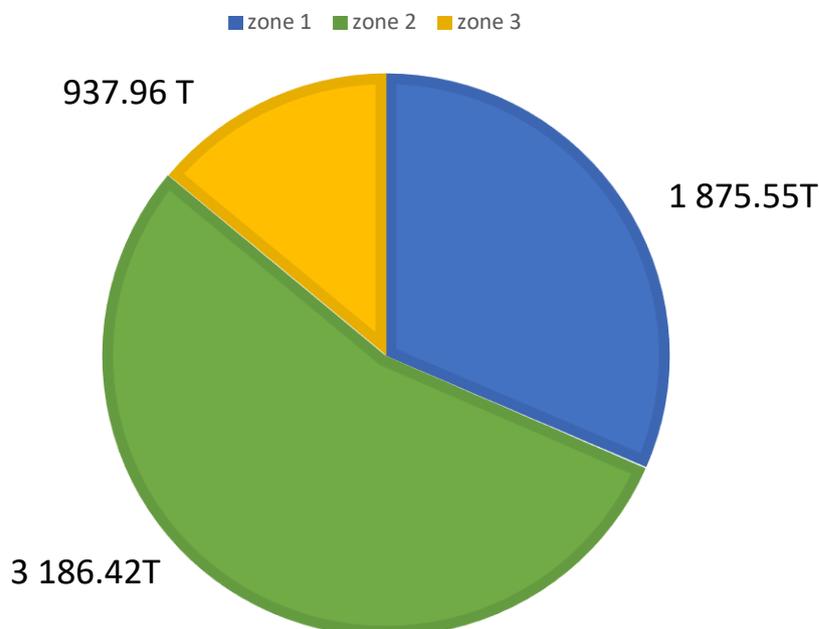
L'installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Bordezac propriété de la Collectivité, gérée par la société Jouvert

Pour les déchets des communes de Bessèges, Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule ;

L'installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Grospierres gérée par le SICTOBA

Pour les déchets des communes de Barjac et Saint Sauveur de Cruzières. La fréquence de collecte des ordures ménagères varie suivant les communes et les périodes de l'année.

Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères (TTC)
COLLECTE OM 2020: 5 999.93 tonnes



COÛTS COLLECTE ET TRAITEMENT DES OM TTC: 1 907 044 €

1	Collecte Jouvert	Collecte	183 155 €	601 309 €
	Collecte en régie communale Bessèges	Collecte	191 552 €	
	Société Jouvert	Traitement ISDND	116 160 €	
		Frais de personnel gardiennage ISDI et ISDND	35 230 €	
	Taxe d'état	TGAP	75 212 €	
2	Société SITA Suez	Collecte	327 748 €	987 883 €
	Société Sonzogni	Collecte	255 173 €	
	SMIRITOM	Traitement	404 962 €	
3	Société Sonzogni	Collecte	166 990 €	317 852 €
	SICTOBA	Traitement	150 862 €	

3 COLLECTE SÉLECTIVE

La communauté de communes de Cèze Cévennes a mis en place un service de collecte sélective afin de valoriser les matériaux recyclables. La collecte s'effectue en colonne ou en bacs.

Chaque habitant du territoire peut venir déposer dans les colonnes de tri ses matériaux recyclables mais de manière différenciée en fonction des 3 zones du territoire.

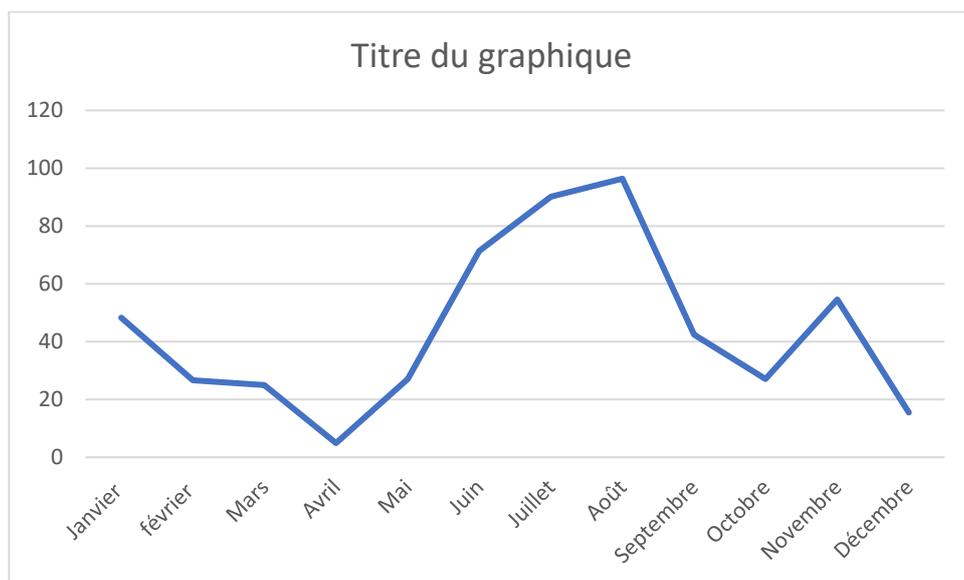
COLONNE / BAC	1	2	3
BLEU	Papiers, Journaux, Cartonnettes	Papiers, Journaux	
JAUNE	Emballages sans Cartonnettes	Emballages	Emballages, Papiers, Journaux
VERT	Verres	Verres	Verres

Collecte du Verre : Tonnage – Coûts et recettes TTC

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du verre sur les zones 1 et 2 du territoire. Sur ces zones, la collecte est effectuée par le Société Vial Recyclage, le traitement se faisant à Vergèze (30). Les recettes sont issues de la revente du verre et sont versées par O-I Manufacturing.

Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr.

COLLECTE VERRES 2020: 529.22 T



COÛTS: 32 829 €

Société Vial	Collecte	30 907€	
Dons ligue contre cancer	Don	1 922 €	
			32 829 €

RECETTES: 14 260 €

O-I Manufacturing	Revente du verre collecté	14 260 €	
			14 260 €

BILAN COLLECTE DU VERRE

- 18 569 €

Collecte du Papier et du Papier-Cartonnettes : Tonnage

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du papier-cartonnettes en : 1 et du papier en zone 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Cévennes Déchets, le traitement se fait au centre de tri d'Alès sur les zones 1 et 2. Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr

COLLECTE PAPIERS 2020: 283.31 T

Collecte Papiers et Cartonnette	Refus
268.92 T	14.39 T

Collecte des emballages : Tonnage

Les emballages sont définis comme étant les briques cartonnettes, les emballages métalliques et les emballages plastiques. Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte des emballages sur les zones 1 et 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Cévennes Déchets, le traitement se fait au centre de tri d'Alès sur les zones 1 et 2. Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr

COLLECTE EMBALLAGES 2020: 397.25 T

Collecte Emballages	Refus
356.03 T	41.22 T

COÛTS ET RECETTES

COLLECTE PAPIERS ET EMBALLAGES 2020

COÛTS TTC: **215 118 €**

Société Cévennes Déchets	Collecte Papiers-Cartonnettes	23 536 €	101 972 €
	Collecte emballages	78 436 €	
SMIRITOM	Traitement Papiers	9 502 €	59 085 €
	Refus Papiers	2 158 €	
	Traitement Emballages	41 244 €	
	Refus Emballages	6 181 €	
Société Suez	Collecte Papiers-Cartonnettes	42 679€	42 679 €
SICTOBA	Traitement Papiers-Cartonnettes	11 382€	11 382 €

RECETTES TTC: **188 019 €**

Cévennes Déchets	Revente du Papier collecté	3 112 €	12 635 €
	Revente des emballages	9 523 €	

Adelphe	Soutien éco-organisme	175 384 €	175 384 €
---------	-----------------------	-----------	------------------

BILAN COLLECTE PAPIERS/EMBALLAGES → **- 27 099 €**

4 LES DÉCHÈTERIES

Gestion des déchèteries

On compte 3 déchèteries dans la communauté de communes de Cèze Cévennes, sur les communes de Bessèges, Saint Victor de Malcap et Barjac. Le gardiennage des déchèteries est confié à un prestataire sur les communes de Bessèges et de Saint Victor de Malcap et au syndicat SICTOBA pour la commune de Barjac.

DÉCHÈTERIE	1	2	3
Haut de quai	Société Jouvert sous-traitant de Cévennes déchets	Société Sonzogni sous-traitant de Cévennes déchets	SICTOBA
Bas de quai			
	Bessèges	Saint Victor de Malcap	Barjac

Les apports de déchets dans les 3 déchèteries se font en bennes pour les matériaux les plus courants (gravats, bois, encombrants, cartons, végétaux, ferrailles) et dans des conteneurs spécifiques pour les déchets particuliers (déchets diffus spéciaux (DDS), déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), lampes à économie d'énergie, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), piles et batteries, huiles de vidange, huiles alimentaires, textile, ...)

DÉCHETS

ACCEPTÉS	REFUSÉS
<p>Encombrants Végétaux Gravats Ferrailles Bois Cartons DDS DEEE (D3E) Lampes à économie d'énergie DASRI Piles et batteries Textiles Cartouches d'imprimante CD, CD-ROM, DVD Plastiques agricoles Huile de vidange Huile alimentaire Capsule café Mobilier</p>	<p>Médicaments Pneus Ordures ménagères Déchets industriels Bouteilles de gaz Déchets à base d'amiante Produits radioactifs</p>

En plus des déchèteries, la communauté de communes bénéficie d'une plateforme de transfert de déchets à Méjannes le Clap ainsi que d'une plateforme de compostage à Barjac, mise en place par le SICTOBA. Cette opération a pour objectif de diminuer la quantité de déchets enfouis dans l'ISDND de Grospierres grâce au compostage en mélange des déchets verts et des cartons apportés par les particuliers et les services techniques des communes adhérentes.

Une vente de compost est organisée sur la plateforme de compostage de Barjac pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie attenante.

Collecte en déchèterie

COLLECTE DÉCHÈTERIES 2020

2020	Site Bordezac	Déchèterie Bessèges	Déchèterie Saint Victor	Plateforme Méjannes	Sictoba Barjac	Collecte cartons des pros
Déchets verts	559.10	375.78	1052.72	298.86	-	-
Plastique agricole	-	-	-	-	8.88	
Gravats	359	423.50	1204.08	130.54	223.5	
Ferrailles	20.08	114.5	182.02	16.8	79.6	
Encombrants	414.34	693.86	931.92	104.08	210.78	
DDS	-	17.94	23.42	-	6.7	
Cartons	-	52.48	271.46	-	38.76	180.89
Bois	-	174.4	521.10	-	158.56	-
DEEE	-	62	173	-	52.14	-
Eco mobilier	-	111.64	-	-	93.62	-
ECO DDS		4.29	1.64		5.69	
TOTAL	1352.52	2030.39	4361.36	550.28	878.23	180.89

Les tonnages de la déchèterie gérée par le Sictoba et située à Barjac sont mis à titre indicatif car ils ne concernent pas seulement les communes de Saint Sauveur de Cruzières et Barjac mais également d'autres communes de l'Ardèche.

Coûts de gestion des déchèteries et recettes

COÛTS TTC : **972 216 €**

Société Jouvert	Rotation et traitement Bennes Bessèges	259 870 €
	Location groupe électrogène	2 160 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges	37 464 €
	Location bennes plateforme Méjannes	2 970 €
	Location compacteur Bessèges	3 960 €

306 424 €

SMIRITOM	Rotation et traitement Benues St Victor et Méjannes	546 426 €	
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Saint Victor	65 287 €	
			611 713 €

SICTOBA	Gestion déchèterie Barjac	54 079 €	
			54 079 €

RECETTES TTC: **20 400 €**

Eco-système (D3E)	Reversement éco-organisme	9 968 €	
Eco DDS	Reversement éco-organisme	1 179 €	
Eco TLC	Reversement éco-organisme	1 922 €	
Philtex	Soutien textile	1 814 €	
Ecomobilier	Soutien à la communication	2 814 €	
Jouvert	Ferraille	2 876 €	
			20 400 €

BILAN DÉCHÈTERIES

- 951 816 €



5 BILAN GESTION DES DÉCHETS

Coûts de gestion des déchets et recettes

DÉPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Collecte en régie communale Bessèges	Collecte OM, encombrants, cartons	191 552 €
Société Jouvert	Traitement ISDND (OM)	116 160 €
	Rotation et traitement Bennes Bessèges	259 870 €
	Location Groupe électrogène	2 160 €
Société Sita Suez	Collecte OM	183 155 €
	Collecte OM	327 748 €
Société Sonzogni	Collecte OM + nettoyage des bacs	460 579 €
SMIRITOM	Traitement ISDND (OM au TMB Salindres)	404 962 €
	Traitement emballages/papiers	50 746 €
	Rotation et traitement bennes St Victor et Méjannes	546 426 €
	Refus collecte sélective	8 339 €
SICTOBA	Traitement ISDND (OM)	150 862 €
	Collecte et traitement Tri	54 061 €
	Gestion déchèterie Barjac	54 079 €
Taxe d'état	TGAP	75 212 €
Sous - Total		2 885 911 €

DÉPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Report Sous - Total		2 885 911 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges et Saint Victor de Malcap	102 751 €
	Collecte (collecte sélective)	101 972 €
	Location benne Méjannes	2 970 €
	Compacteur Bessèges	3 960 €
	Traitement pneus	705 €
Société Vial recyclage	Collecte et traitement des emballages (collecte sélective verre)	30 907 €
Déchets verts		44 564 €
Ligue contre cancer et IRRP	Don	1 923 €
Fournitures eau/électricité		4 865 €
Matériels pour service technique et vêtements		20 076 €
Carburants		24 205 €
Véhicules entretien, Entretien compacteur ISDI et déchèterie Saint Victor		26 227 €
Caution ISDND + ISDI et assurances		13 103 €
Dépenses liées aux études de marché, à l'ISO		23 697 €
Diverses collectes		42 102 €
Frais de Personnels (Salaires chargés + Rbt des contrats aidés)		297 192 €
Frais de télécommunication divers et entretiens et interventions sur site Bordezac, Saint Victor et Bessèges		16 557 €
Logiciel Agide pour RS		3 600 €
Logiciel Intuiz pour RS		3 832 €
Divers		11 967 €
Total dépenses		3 663 088 €

RECETTES TTC

	DESCRIPTIF	RECETTES
TEOM		2 988 898 €
* Redevance Spéciale, Campings et Maisons de retraite		239 148 €
Société Jouvert	Vente de ferraille	2 703 €
Eco TLC	Soutien	1 922 €
Société Cévennes Déchets	Vente de matériaux	11 603 €
OI-Manufacturing	Vente de matériaux	14 260 €
Citéo eco organisme	Reversement d'éco-organisme	175 384 €
Eco-système (D3E)	Reversement d'éco-organisme	12 196 €
Régie composteur	Vente	440 €
Philtex	Soutien	1 815 €
Eco mobilier	Soutien	5 628 €
Cévennes Déchets reprise cartons	Soutien	1 105 €
Eco dds	Soutien	1 180 €
Divers remboursements	Sinistres et soutiens	28 675 €
Total recettes		3 484 957 €

* le montant de la redevance spéciale 2020 est moindre du fait de l'exonération de la redevance des professionnels

BILAN GESTION DES DÉCHETS 2020

-178 131 €

Le bilan des déchets correspond parfaitement au compte administratif 2020 du fait de la tenue d'une comptabilité d'engagements et de rattachement des charges.



COMPARATIF

	2018	2019	2020
Dépenses globales	3 409 291 €	3 631 710 €	3 663 088 €
dont Coûts Collecte et Traitement OM	1 979 947 €	1 995 353 €	1 907 044 €
dont Déficit Déchèterie	748 653 €	818 617 €	951 816 €
Recettes globales	3 135 597 €	3 524 875 €	3 499 455 €
dont Recettes Teom	2 700 488 €	2 938 182 €	2 988 898 €
dont Redevance spéciale	293 548 €	403 163 €	239 148 €
Résultat NET	- 273 694 €	- 106 835 €	- 178 131 €

Ordures ménagères	2018	2019	2020
Tonnages par années	6 450,17	6 148.67	5 999.93
Coût Ordures Ménagères	1 979 947 €	1 995 353 €	1 907 044 €

Tri sélectif	2018	2019	2020
Tonnage emballage et journaux	534.67	655.57	680.56
Tonnage verre	587.66	630.32	529.22
Dépenses	211 747 €	276 440 €	247 947 €
Recettes	118 983 €	96 773 €	202 279 €
Résultat NET (Déficit)	- 92 764 €	- 179 667 €	- 45 668 €

GLOSSAIRE

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

SMIRITOM : Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères et du traitement des ordures ménagères

Haut de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à gérer l'installation (accueil des usagers, gestion des apports de déchets, etc...)

Bas de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à éliminer les déchets recueillis sur l'installation

Sous-traitant : Personne physique ou morale à qui un entrepreneur confie sous sa responsabilité tout ou une partie de l'exécution d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître d'ouvrage

OM : Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

TMB : Tri Mécano-Biologique